

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MACAYE DU 3 juillet 2025

Le trois juillet 2025 à 20 h 30 heures, le Conseil Municipal de la Commune de MACAYE s'est réuni en mairie sur la convocation de Monsieur DUBOIS Alain, Maire, affichée le 23 juin 2025 et transmise par voie électronique le 23 juin 2025, et sous la présidence de ce dernier.

Présents : Madame AUCHOBERRY Lorraine, Monsieur BORDA Dominique, Monsieur CLAVERIE Dominique, Monsieur DUBOIS Alain, Monsieur DUHART Ramuntxo, Monsieur GOUTENEGRE Jean-Michel, Mme JORAJURIA Céline, Mme OXARANGO Armelle, Madame RECONDO Myriam, Monsieur SAINT-ESTEBEN Bernard, Monsieur SIMON Michel.

Absents :

Absents mais ayant donné pouvoir :

.....

Excusé(s) : Monsieur OTHARAN Thierry, Mme PULL INDART Laurence, Monsieur UHALDE Bixente, Monsieur IDIART Jean-Pierre

Secrétaire de séance : CLAVERIE Dominique

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, le Président de séance propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 3 juin 2025.
- Compte-rendu des délibérations rattachées à la séance du 3 juin 2025 : délibération 03-06-2025-49 et 03-06-2025-50
- Délibération pour la dénomination d'une nouvelle voie – annexe tableau des voies.
- DM 2 COMMUNE.
- Point sur la rédaction du bulletin municipal
- Point sur la trésorerie.
- Point sur les informations de la consommation foncière dans la perspective de l'élaboration du futur PLUI LABOURD EST.
- Point sur la nouvelle réforme de la collecte des déchets.
- Présentation d'une nouvelle candidature pour le lotissement URTSU
- Compte-rendu des réunions de la CLECT et du PCS par Dominique CLAVERIE.
- Installation d'un TAD.
- Organisation des fêtes
- Questions diverses

1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

Préalablement à la mise en discussion des affaires portées à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 3 juin 2025 à l'unanimité des membres présents.

2. Compte-rendu des délibérations rattachées à la séance du 3 juin 2025 et nécessaires à la gestion de la commune :

03-07-2025-49 : Avenant programme voirie 2024

Le Maire expose au Conseil Municipal que des travaux complémentaires de

voirie ont été nécessaires, à ce titre un avenant doit être contracté avec l'entreprise COLAS pour la somme de 746,97 € HT soit 896,37 € TTC :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant avec l'entreprise COLAS pour un montant de 746,97 € HT soit 896,37 € TTC.

03-06-2025-50 : Contrat séjour ORONOZIA pour le CLSH LEMALU

Le Maire expose au Conseil Municipal que la directrice du centre de loisirs LEMALU a présenté un contrat pour un séjour au domaine d'ORONOZIA du 28 juillet 2025 au 29 juillet 2025. Ce séjour est en pension complète le coût s'élève à 946 € TTC, un acompte de 30 % devra être versé à la signature du contrat soit 284 € TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat présenté pour le séjour en pension complète au Domaine d'ORONOZIA du 28 juillet 2025 au 29 juillet 2025 pour un montant de 946 € TTC et le règlement d'un acompte à la signature de 30 % soit 284 € TTC.

3. 03-07-2025-51 : Dénomination d'une nouvelle voie (voir tableau des voies en annexe)

Le Maire expose aux conseillers municipaux :

Une nouvelle voie va être créée pour accéder à la propriété de Monsieur AMESTOY Pantxo et Madame MEUNIER Emilie à Macaye. Dans le cadre de l'adressage normalisé il est proposé de nommer la voie de la manière suivante : Impasse MENDDIAKO bide itsua, le tableau de dénomination des voies sera modifié tel que présenté dans l'annexe.

Après avoir pris connaissance de la nouvelle dénomination et de la modification du tableau, les membres du conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** la dénomination de la nouvelle voie créée et modifie le tableau en ajoutant Impasse MENDDIAKO bide itsua.

Cette délibération annule et remplace celle numérotée 09-04-2025-36.

4. 03-07-2025-52 : Décision modificative n°2 – Budget principal de la commune : voir annexe.

5. Point sur la rédaction du bulletin municipal En cours.

Sa distribution est prévue le 14 juillet.

6. Point sur les informations concernant la consommation foncière dans la perspective de l'élaboration du futur PLUI LABOURD EST.

7. Régularisation d'installation de compteurs dans des coffrets d'éclairage public (ETXE HANDIA et ZAHIOLA).

8. Point sur la nouvelle réforme de la collecte des déchets.

Derniers échanges avec Jon ETCHART de la CAPB.

Un rendez-vous sur site va être pris avec Jon.

9. Présentation d'une nouvelle candidature pour le lotissement URTSU.

La candidature de Mr JOUHANNET et Mme DAUJAM est retenue, un courrier va être envoyé en septembre.

10. Compte-rendu par Dominique des réunions CLECT et PCS.

Point sur la réunion CLECT pour les charges transférées concernant le passage de la zone artisanale ETXE HANDIA de la commune à la CAPB.

Le PCS n'est pas abordé.

11. Installation d'un TAD.

Devant la mairie.

12. Organisation des fêtes.

Un point a été fait avec le comité des fêtes.

Une participation des conseillers municipaux est demandée pour le nettoyage des samedi et dimanche matin ainsi que le petit déjeuner de samedi matin.

13. Questions diverses.

- L'attribution de subventions dans le cadre de Natura 2000 Baigura va prioriser la fauche de la fougère et le gyrobroyage.

- Lecture est faite d'un email envoyé par Mr Fagouet concernant les zones Nce du PLUI.

- Liste des personnes présentes autre que les membres du Conseil Municipal : néant.

Signature du Maire :

Signature du secrétaire de séance :